

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du jeudi 9 décembre 2021**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt et un le jeudi 9 décembre à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents :9 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants :10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents :2 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021_D34 : Vente terrain Mazan annule et remplace la
Le 2 décembre 2021 délibération N°2021_D23 du 6 octobre 2021.

Présents : BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard,
MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, MONJAL Mathilde,
RUIZ Benoit, TONON Yannick, KAMILLE Abou-kanh.

Absent : LECUTIER Jean-Marc

Absent donnant procuration : AUSSILLOU Pierre donne
procuration à CABROL Jacqueline

Secrétaire de séance :

MILHET Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la demande faite par Monsieur et Madame MAZAN qui souhaitent
acquérir un terrain cadastré sous le numéro C 391 appartenant à la
commune de Boissezon.

Vu la proposition de vente de la parcelle au prix de 4,60 € le m².

Après délibération le conseil :

Accorde la vente de la parcelle C 391 pour la somme de 4,60 € le m².

Dit que les frais sont à la charge de l'acheteur.

Autorise Le Maire à procéder à toutes les formalités concernant cette
vente.

Fait à Boissezon le 10 décembre 2021,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 13 décembre 2021

Fait à Boissezon

Le 13 décembre 2021

Le Maire, Jacqueline CABROL.